

pression d'une insurrection et d'une rébellion intérieure. Mais comme les Boers maintiennent qu'ils constituent un Etat indépendant, la Conférence offrirait sûrement son intervention amicale et proposerait d'agir comme arbitre. On a déjà agité cette question dans des conversations particulières entre membres de la Conférence; mais les délégués anglais ont déclaré que l'affaire du Transvaal n'était qu'une question entre une mère et son enfant. Mais cela n'empêcherait pas, en fin de compte, la Conférence de la paix de penser qu'elle ne pourrait rester indifférente si cette éventualité se produisait, ni assister silencieusement à une lutte sanglante, sans se rendre ridicule aux yeux du monde.

Tels sont les intéressants renseignements qu'a pu se procurer notre confrère américain.

TOMBOLA DE LA PRESSE

Le tirage de la Tombola de la Presse a eu lieu, hier, à la salle Pleyel.

Nous publierons demain la liste des numéros gagnants dans leur ordre de sortie.

Les porteurs de billets gagnants pourront donc, dès demain, entrer en possession de leurs lots, au siège du Syndicat de la Presse parisienne, 20, boulevard Montmartre.

NOTES D'UN PARISIEN

Il ne faut jamais laisser passer l'occasion d'admirer les êtres privilégiés qui savent rester calmes au milieu des événements les plus tumultueux. On ne peut pas dire que la situation actuelle soit très critique, mais enfin elle n'est pas, non plus, de tout repos. Nous vivons en un temps où tous les jours il se passe quelque chose, et dans cette dernière semaine, par exemple, on se demandait avec inquiétude comment se passerait la journée du Grand Prix.

Eh bien, il y a des gens, qui ne sont d'ailleurs pas les premiers venus, et que cette question-là ne troublait guère. Tandis que les ministres délibéraient, que les plus graves mesures étaient prises, que la Chambre et le Parlement s'agitaient, ces savants — car ce sont des savants, vous le pensez bien — continuaient gravement leurs recherches. C'était à qui d'entre eux remonterait le plus loin dans le passé. L'un d'eux présentait à ses collègues de la Société des antiquaires une lampe en bronze trouvée à Bénévent, et qui semble dater de la fin du quatrième ou du commencement du cinquième siècle.

Un autre faisait une communication relative à un texte d'Hérodote sur certaines peuplades de l'Afrique qui, paraît-il, se teignaient le corps en rouge. Un troisième, enfin, a signalé la récente découverte, dans deux dolmens fouillés au Caucase, d'ossements humains également teints en rouge. Et là-dessus, une longue discussion s'est élevée. On la reprendra à la prochaine séance, et peut-être serons-nous définitivement fixés sur le texte d'Hérodote. Heureux, trois fois heureux ceux que ce texte peut passionner ainsi ! Les bruits du dehors ne les atteignent pas. Ils savent ce qui se passait il y a deux mille ans, et sans doute ils se disent que, dans deux mille ans, on ne s'occupera guère de ce qui se passait aujourd'hui.

MORT DE M. ERNEST CHAUSSON

On a lu hier, dans nos « Nouvelles diverses », le récit de l'épouvantable accident qui a coûté la vie au compositeur Ernest Chausson. Peu de personnes en ont été aussi émus que moi. Je connaissais Chausson depuis vingt ans et sa mort, qui m'enlève un vieux camarade, évoque tristement en mon esprit tout un passé de jeunesse et de gaieté. Je le revois, je me revois à côté de lui à la classe de Massenet, au Conservatoire. Car Chausson, en commençant sa carrière, eut l'ambition de conquérir le Prix de Rome. Il travaillait déjà avec César Franck, ne s'en cachait pas, bien au contraire, et l'admiration dont il témoignait pour son véritable professeur, dans ses premiers essais comme dans ses paroles, le desservait probablement auprès de ses juges. Il eut vite fait de quitter l'école, d'abandonner ses désirs d'inutiles récompenses officielles et, sans relâche, courageusement, virilement, sous la haute direction du maître auguste des *Beatitudes*, il se mit à produire.

Son œuvre, que la grande foule ignore, est considérable. Chausson fut un symphoniste et c'est dans la musique instrumentale, dans la musique de chambre que se manifesta surtout son talent. Ce talent, essentiellement expressif, était plein de gravité et, en même temps, de fougue. Une profonde mélancolie y régnait, assombrissant les idées en apparence les plus joyeuses. Je considérais Chausson comme le mieux doué des compositeurs qui forment ce petit groupe très à part que l'on sait et où l'on compte malheureusement si peu d'hommes de réel mérite. Je le suivais avec une vive curiosité et je le voyais avec un plaisir extrême se dégager, se libérer, s'élever. D'une longue conversation que nous eûmes ensemble, il y a quelques mois, j'avais gardé l'assurance que Chausson évoluait nettement vers la simplicité, la clarté. Je me le rappelle, au coin de mon feu, me disant ses projets d'avenir : Félix Motil devait jouer à Carlsruhe, la saison prochaine, son *Roi Artus* et lui fournir ainsi de précieux éléments d'expérience qu'il comptait mettre à profit dans une seconde pièce, dont il écrivait déjà le poème. Ce symphoniste voulait être un dramaturge et je orbis fermement qu'il eût réussi au théâtre, car il était en train d'acquiescer une évidente personnalité, écoutant l'inspiration et ayant du cœur, ce qui est rare.

Je tiens à signaler la parfaite dignité de vie, l'exemplaire modestie d'Ernest Chausson. Il était riche, fort riche, et, comme tel, il pouvait prendre facilement une place qu'il s'est refusée à occuper. Il entendait être traité en artiste et n'a jamais cessé d'agir en artiste. Il ne se souciait pas du succès, faisait sa besogne honnêtement et, malgré la mélancolie de sa musique, gaiement, au milieu des siens, ayant d'ailleurs tout ce qu'il fallait pour être heureux. Et, en une affreuse minute tragique, voilà le bonheur de la famille anéanti dans le sang et dans les larmes ; le père seul avec sa fillette, en son jardin, à la campagne, courant à bicyclette, se fracassant le crâne contre un mur, l'enfant, trop faible pour relever le pauvre corps, criant, appelant, et

la mère survenant à cet instant précis, ramenant de la gare les quatre autres enfants arrivés de Paris... Quelle misère que l'existence !

Alfred Bruneau.

DANS LA MARINE

Les lieutenants de vaisseau-majors.

En attendant que le Parlement vote la création du grade de capitaine de corvette, intermédiaire entre celui de capitaine de frégate et celui de lieutenant de vaisseau, M. Lockroy vient de faire signer un décret qui donne aux cent cinquante plus anciens lieutenants de vaisseau la dénomination de *lieutenants de vaisseau-majors*.

Ces officiers n'auront pas un galon de plus que les autres lieutenants de vaisseau, mais simplement une ancre en or, brodée au-dessus des trois galons de leurs manches. Ils n'auront pas une solde supérieure à celle de leurs collègues non majors. Toutefois, quand ils seront embarqués, ils seront admis à la table des officiers supérieurs. Et ce sera là, à peu près, le seul et unique avantage matériel que leur vaudra leur dénomination de majors.

Pourtant ces officiers seront susceptibles d'occuper un nouvel emploi, un emploi qui, jusqu'ici, était inconnu dans la marine et ne figurait dans aucun décret ou règlement : celui de *troisième commandant* sur les cuirassés ou croiseurs cuirassés, en un mot sur les grands navires.

Cette fonction de troisième commandant est, depuis quelques années, réclamée comme indispensable par les commandants des escadres, à cause de la complexité des organes des navires modernes et des difficultés de la surveillance à bord. Puisque aujourd'hui un décret vient de consacrer la nécessité de cette fonction nouvelle, il faut espérer que le ministre de la marine ne s'en tiendra pas à l'organisation transitoire qu'il vient d'arrêter, et qu'il fera tout son possible pour obtenir du Parlement le vote de la loi lui permettant de donner aux lieutenants de vaisseau-majors un grade effectif comportant quatre galons, et donnant aux titulaires les avantages de toutes sortes attachés à ce grade.

Il y a beau temps que cette petite réforme a été demandée. M. Cabart-Danneville, entre autres, a rédigé une ou peut-être même deux propositions de loi portant création du grade de capitaine de corvette. Avec un peu de bonne volonté on doit pouvoir aboutir facilement. Qui donc aura cette bonne volonté ?

Marc Landry.

L'ÉLIXIR DU RÉGENT

S'il est un mal aujourd'hui commun, c'est la forme de neurasthénie récemment décrite par Beard. Dans cette variété, la vigueur de l'individu va s'affaiblissant chaque jour, puis bientôt finit par s'éteindre; l'homme qui a conservé, sous tous autres rapports, l'intégrité de ses forces et de ses facultés, est devenu un vieillard avant l'âge; en pleine activité de tout son organisme, il se voit privé de ces jouissances qui sont le précieux apanage de la jeunesse et de l'âge mûr et auxquelles on ne dit jamais adieu sans un amer regret. Il est superflu de dire l'abattement et le désespoir qui accablent ces malheureux ainsi frappés de déchéance dans leurs facultés les plus intimes. Tous les excitants artificiels auxquels ils se décident à avoir recours sont, ou bien dangereux, et il faut vite en cesser l'emploi, ou ne procurent qu'une amélioration éphémère; ce n'est là qu'un feu de paille aussi vite éteint que péniblement allumé. Qui donc, d'une façon effective et durable, leur rendra leur vigueur d'antan, leur énergie juvénile? La découverte du docteur A. Bernard vient réaliser ce vœu en leur donnant l'« Elixir du Régent ». Ce produit ne renferme aucun élément nocif et les excitants toxiques en sont vigoureusement bannis. Son emploi ne peut déterminer le plus léger accident, le moindre inconvénient du côté de la santé générale. Non seulement chacun y trouvera un prompt remède au mal qui le désespère, mais il verra en même temps se tonifier son état général. Cette préparation a donné, entre les mains de son auteur, les plus surprenants résultats. Des individus qui, depuis plusieurs années, s'étaient vus dans la dure nécessité de renoncer aux joies les plus vives de l'existence, ont vu, par l'emploi de l'« Elixir du Régent », disparaître ce fâcheux état de choses; cette faiblesse, invétérée, ce radical anéantissement, ont fait place à une vigueur nouvelle, à une ardeur inconnue ramenant avec elles et les soirées heureuses et les « matins triomphants »

D^r B. Du Petit.

Le docteur A. Bernard, 24, boulevard de Port-Royal, reçoit tous les jours, de deux à cinq heures, ou envoie sa brochure à toutes les personnes que sa découverte peut intéresser.

REVUE DES JOURNAUX

Le *Matin* raconte un émouvant épisode du séjour de S. M. l'impératrice Eugénie à Paris, à l'hôtel Continental :

Mme Matilde Serao, l'illustre romancière et journaliste italienne, qui est arrivée depuis trois jours à Paris, se trouvait hier dimanche dans son appartement de l'hôtel Continental, où elle se disposait à écrire l'article qu'un de nos confrères lui a demandé, quand on lui annonça deux visites : deux personnes de ses amis qui tenaient à lui souhaiter, en France, la bienvenue.

Il s'agit de l'article que le *Figaro* publie ce matin en tête de ses colonnes.

La porte ouverte aussitôt, deux dames âgées entrèrent, avec de bienveillantes et cordiales démonstrations d'amitié. L'une, toute blanche de cheveux, en toilette toute noire, aidée de sa marche d'une canne; l'autre, plus alerte et de tournure plus jeune en dépit de ses bandeaux de neige, faisait revivre avec une saisissante vérité les traits d'une effigie célèbre.

— Votre Majesté !... Altesse ! fit successivement Mme Serao, en saluant chacune des nouvelles venues.

C'était l'impératrice Eugénie et la princesse Mathilde qui venaient voir, sans façon, l'aimable étrangère.

Une conversation animée s'engagea, faite